



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE  
CADRE DU PROGRAMME DE LA  
DEMATERIALISATION DES DEMANDES  
D'AUTORISATION D'URBANISME**

**DÉCISION N° DM-22-021  
EN DATE DU 19 JANVIER 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

**VU** le projet de dématérialisation des démarches de l'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet s'inscrit dans le cadre du plan France Relance, et notamment l'aide à la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme ;

## D É C I D E

**DE SOLLICITER** auprès du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques une subvention d'un montant de 4 400 euros TTC au titre du budget 2022 selon les modalités décrites dans le formulaire de demande.

**DE SIGNER** les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'administration  
générale et de l'open data,

***Signé***

**Alida VALVERDE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220119-Imc1H9293H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 19/01/2022  
Date de Publication : 19/01/2022